

Réseau des GRETA de l'académie de Versailles

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET D'ASSISTANCE AUX PERSONNES (SSIAP) NIVEAU 2

GRETA du Val d'Oise (95)

Campus des métiers de la Sécurité, 9 rue de Calais, 95100 ARGENTEUIL

OBJECTIFS

L'objectif de la certification SSIAP 2 est l'acquisition des compétences et des connaissances nécessaires permettant d'encadrer et de former une équipe de sécurité.

A l'issue de la certification, les candidats seront en capacité de :

- De s'approprier les outils permettant la gestion et le management d'une équipe
- D'utiliser les tableaux de signalisation
- De connaître les dispositions applicables en hygiène et sécurité du travail en matière de sécurité incendie
- De connaître les procédures et les consignes
- De mettre en action les moyens visant à faciliter l'action des sapeurs-pompiers.

CONTENU

MODULES PRINCIPAUX 79 H

1ère partie : Rôle et missions du chef d'équipe (38 h)

- Gestion de l'équipe de sécurité
- Management de l'équipe de sécurité
- Organiser une séance de formation
- Gestion des conflits
- Évaluation de l'équipe
- Information de la hiérarchie
- Application des consignes de sécurité
- Gérer les incidents techniques
- Délivrance du permis feu

2ème partie : Manipulation du système de sécurité incendie (10 h)

- Système de détection incendie
- Système de mise en sécurité incendie
- Installation fixe d'extinction automatique

3ème partie : Hygiène et sécurité du travail en matière de sécurité incendie (6 h)

- Réglementation code du Travail

4ème partie : Chef du poste central de sécurité en situation de crise (16h)

- Gestion du poste central de sécurité
- Conseils techniques aux services de secours

5ème partie : Révision et certification (9 H)

MODULES OPTIONNELS

- SST de 7 à 14 h

PUBLICS

- Demandeur d'emploi
- Individuel
- Jeune adulte en insertion
- Compte Personnel de Formation
- Salarié
- Salarié Contrat de Professionnalisation (CP)
- Professionnel de la formation

DURÉE

De 79 h, dont 0 h en entreprise

DATES

Date de début : 30 mars 2026

Date de fin : 15 avril 2026

PRÉ-REQUIS

Sur positionnement

- Être titulaire du SSIAP1
- Avoir exercé l'emploi d'agent de sécurité incendie pendant au moins 1607h durant les 24 derniers mois dans un ERP, un IGH ou un bâtiment relevant de la réglementation incendie du code du travail
- Posséder un certificat médical de moins de 3 mois,
- Attester d'une formation en secourisme en cours de validité (AFPS, PSC1, SST, PSE 1).
- Capacité à rendre compte par écrit d'une anomalie et à agir en conséquence

NIVEAU DE SORTIE

Sans niveau

VALIDATION

- Attestation de fin de formation
- Attestation de compétences
- Certification
SSIAP 2 Certification inscrite au Répertoire Spécifique (n° 5642)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Cours du jour
- Face à face
- Formation de groupe

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Test écrit : QCM

Épreuve orale : Animation d'une séquence pédagogique

Épreuve pratique : Exercice de gestion d'un PC en situation de crise

POURSUITE D'ACTIVITÉS

Suite de parcours

- Chef de d'équipe Incendie : Insertion professionnelle
- **Chef de service de sécurité incendie** : Le chef d'équipe SSIAP2, avec un justificatif de 3 années d'expérience dans la fonction, peut suivre la formation SSIAP 3

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Étapes de recrutement :

- Information collective ou individuelle
- CV + LM
- Analyse des prérequis selon l'arrêté du 5 mai 2005
- Entretien de motivation
- Évaluation des capacités à rendre compte par écrit d'une anomalie et à agir en conséquence

Effectif : 8 à 12 candidats

Délai d'accès

- L'accès de cette formation est possible jusqu'à la date de démarrage sous réserve des places disponibles
- Les candidats avec une demande de dossier Transition professionnelle : prendre contact avec le Greta 6 mois avant la date de démarrage

Certification :

- Intitulé SSIAP 2, RS5642
- Certificateur : Ministère de l'Intérieur et des Outre-Mer
- Enregistrement de la certification : Arrêté du 2 mai 2005

COÛT

19,50 €/h sous réserve, à minima d'un groupe de 8 personnes. Pour les DE et les formations en entreprenous contacter.

FINANCEMENT

- AGEFIPH
- Auto-financement
- Comité social et économique
- Conseil départemental
- CPF
- Entreprise et OPCO
- Projet de transition Pro

DOMAINES PROFESSIONNELS

- Sécurité

CONTACT

Accueil GRETA du Val d'Oise

01 34 48 59 00

contact@greta-95.fr

RÉFÉRENT HANDICAP

Christine MATIAS

contact@greta-95.fr

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Le Greta du Val d'Oise, organisme de formation de l'Education Nationale recevant du public, applique les règles d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap.

Afin que la formation soit accessible à tous, des mesures peuvent être mises en place pour compenser les situations de handicap (matérielles et/ou pédagogiques). Vous pouvez contacter notre référente Handicap pour bénéficier d'un accueil et d'un échange sur les aménagements possibles.

